

Les subsides

Il existe d'autres solutions à notre avis. Ce n'est pas un grand réconfort de savoir que Dome Petroleum vendrait une partie de ses actions au Canada si l'offre d'Amoco était acceptée. Il faut bien faire la distinction entre propriété et participation majoritaire. Nous nous inquiétons de voir que la participation majoritaire, au sein de Dome, sera détenue par des intérêts étrangers, surtout par des représentants d'Amoco et non pas par des Canadiens. Les décisions seront prises au siège social de la société-mère, c'est-à-dire dans l'intérêt des États-Unis. Le fait de remettre quelques actions à des Canadiens ne changera rien à cet état de choses. À l'avenir, les décisions ne seront pas prises par des Canadiens. Comme les intéressés seront probablement de bons citoyens américains, ils veilleront d'abord aux intérêts d'Amoco, et des États-Unis d'Amérique au bout du compte.

M. Cassidy: Les conservateurs s'en balancent.

M. Riis: Mon collègue d'Ottawa a bien raison. C'est peut-être ce qu'ils veulent, d'ailleurs. Quand le premier ministre est allé dire, à New York, que le Canada pouvait accueillir un plus grand nombre d'investisseurs étrangers, cela signifiait, en somme, que le gouvernement ne faisait pas confiance aux investisseurs et aux entrepreneurs canadiens. Ils ont notre confiance à nous, madame la Présidente. Nous estimons qu'il faut d'abord chercher entre nous des solutions à la création d'emplois et à la prospérité économique. Nous devrions être fiers de nos capacités, sachant qu'il n'est pas nécessaire de recourir aux Japonais, aux Américains ou aux Allemands pour résoudre nos problèmes. Nous sommes d'accord pour qu'ils nous soutiennent et nous encouragent, mais nous ne comptons pas sur eux pour régler nos problèmes économiques.

La *Federal Energy Regulatory Commission* des États-Unis veut donc modifier les règles du jeu en ce qui concerne nos exportations de gaz naturel. Cet organisme estime que les règles que nous avons établies en vue de lier les prix aux frais de transport du gaz naturel ne sont plus applicables à nos exportations vers les États-Unis.

Voilà une décision qui manque beaucoup de perspicacité. En 1986, nous avons exporté 744 milliards de pieds cubes aux États-Unis. Il s'agit d'un volume inférieur à la normale, qui s'explique par la chute du prix du mazout n° 6 aux États-Unis. Cette baisse n'est sans doute que temporaire et devrait être suivie par une hausse du prix du mazout, puisque c'est généralement la tendance dans le secteur pétrolier. À ce moment, la demande de gaz naturel va augmenter. Ces derniers jours, en fait, les milieux pétroliers de l'Ouest nous apprennent que les représentants de la société américaine Tennaco sont venus chercher au Canada de nouvelles façons d'accroître éventuellement nos exportations de gaz aux États-Unis.

Avouons, d'autre part, que le président Reagan a du plomb dans l'aile. Le premier ministre canadien et lui ont beau être de bons amis, correspondre régulièrement et se téléphoner, comme le rapportent les journaux, tout compte fait, c'est le Congrès qui décide s'il y a lieu d'appliquer des mesures protectionnistes.

À la suite de cette récente décision de la FERC, les règles du jeu régissant les exportations de gaz naturel aux États-Unis

sont favorables aux Américains. Les exportateurs canadiens n'ont plus les mêmes possibilités. C'est ce qui nous inquiète. Il faut comprendre qu'il ne sert à rien que le premier ministre appelle le président Reagan régulièrement, afin de lui demander son aide. De deux choses l'une: ou bien le président des États-Unis n'a que faire d'intervenir au nom du Canada, ou bien il n'est pas disposé à le faire ou n'en est pas capable. Quoi qu'il en soit, cela ne nous réconforte guère que le premier ministre nous rappelle quotidiennement les étroites relations qu'il entretient avec le président Reagan.

En terminant, on s'aperçoit une fois de plus que l'ouest du pays est trahi, car le gouvernement est incapable de faire face à la crise internationale touchant les exportations de gaz naturel, tout comme il n'a absolument pas su relever le défi que représentaient les exportations de bois d'oeuvre. On frémait presque à l'idée de ce que seront les manchettes de demain. Au sujet de quel secteur les Américains présenteront-ils leur prochaine demande? Fidèle à lui-même, le gouvernement répondra alors que nous sommes prêts à coopérer de toutes les façons possibles, qu'il s'agisse des exportations d'acier ou de notre politique agricole ou minière? Dans le cas de la société Dome Petroleum, le gouvernement ne s'est pas contenté de céder, il a même apporté son concours aux Américains.

Nous trouvons vraiment déplorable que le gouvernement s'y prenne aussi mal dans le cas des exportations de gaz naturel. Lorsqu'il se trouvait dans l'ouest du pays, le premier ministre a promis qu'il prendrait des mesures concrètes, mais elles se font toujours attendre. Malgré ses promesses, le secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'a pris aucune initiative jusqu'à maintenant. Enfin, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a reconnu aujourd'hui à la Chambre qu'il était incapable d'agir, que la situation était maintenant du ressort des tribunaux américains et qu'il faudrait probablement des années et des années pour trancher la question. Tout semble indiquer que les Canadiens devront compter sur un autre parti politique pour bien défendre leurs intérêts.

● (1230)

M. Shields: Madame la Présidente, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt l'intervention du député de Kamloops—Shuswap (M. Riis). Les observations qu'il a formulées en introduction et en conclusion résumaient, semble-t-il, l'objectif qu'il visait en intervenant aujourd'hui. Selon moi, il ne se préoccupe pas vraiment des problèmes auxquels nous devons faire face dans le secteur énergétique dans l'ouest du pays; il s'inquiète plutôt de la popularité de son parti et de la possibilité de profiter de la soi-disant baisse de popularité du parti conservateur, pour accroître celle de son parti.

Je tiens à lui garantir que ses paroles en l'air ne passeront pas inaperçues. Le député a parlé des rachats de sociétés et il a affirmé qu'il s'agissait d'une prise de contrôle du Canada par les États-Unis. Bien entendu, à la Chambre, nous connaissons bien les arguments du Nouveau parti démocratique et nous n'ignorons pas que ce parti a toujours été anti-américain.